

47 MAGAZINE

MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LOT-ET-GARONNE

Numéro 24 • septembre 2013
SPÉCIAL HABITAT ET LOGEMENT



HABITER++ + ÉNERGIE + AUTONOMIE

Avec l'aide
financière du
Conseil général,
**faites
progresser
votre habitat**



Hébergement social : une offre adaptée

Le Département dispose d'un large panel d'hébergements adaptés aux besoins de chacun.

Construire local, une réalité !

Du sol au plafond, il est possible d'utiliser des matériaux locaux pour bâtir ou rénover.

Des bâtiments sportifs en pleine forme

Aménagement, rénovation, agrandissement... les équipements dédiés au sport jouent le jeu.

Familles et jeunesse, deux préoccupations au cœur de la rentrée



Thierry Daniel Vidal

Pierre Camani

Président du Conseil général
Sénateur de Lot-et-Garonne

Cette rentrée 2013 me permet de rappeler que l'éducation est une grande cause commune du gouvernement et du Conseil général de Lot-et-Garonne.

Le Département investira près de 8 millions d'euros sur trois ans pour améliorer les conditions d'étude de nos enfants, notamment dans les collèges, et contribuer ainsi à leur réussite scolaire. Nous avons également décidé de maintenir la gratuité des transports scolaires en dépit d'un contexte budgétaire difficile. Cette décision, assumée, permettra de protéger le pouvoir d'achat des familles lot-et-garonnaises. Enfin, notre engagement se traduit par un soutien renforcé – plus d'un million d'euros – à l'enseignement universitaire en Lot-et-Garonne. L'innovation de cette rentrée 2013 réside dans la création d'une troisième année de licence AES-Langues au sein de la faculté du Pin pour permettre aux étudiants de réaliser un parcours complet à Agen.

Cet été qui s'achève nous permet également de tirer les premiers enseignements de la saison touristique 2013 ; mitigée en juillet, mais beaucoup plus convaincante au moins d'août. Une fois encore, les professionnels du tourisme ont démontré leur grande capacité à répondre aux attentes de nos concitoyens qui privilégient de plus en plus des séjours à la campagne, financièrement abordables et où la convivialité reste le principal maître mot. Le Conseil général continuera donc d'encourager ce tourisme vert, de proximité, authentique et respectueux de notre environnement.

À travers ce nouveau numéro de votre magazine, nous avons voulu mettre l'accent sur la nouvelle politique départementale en faveur du logement qui porte désormais ses fruits et monte en puissance. Le Conseil général consacre 2 millions d'euros par an à l'habitat et au logement des Lot-et-Garonnais, à travers de nombreuses actions telles que le soutien au logement social, communal ou privé, la création de résidences pour jeunes travailleurs, l'aide à la rénovation énergétique ou la lutte contre l'habitat indigne. Sur les 6 prochaines années, 5 000 logements devraient bénéficier de financements divers pour permettre à nos concitoyens de vivre mieux en dépensant moins. Ce soutien sans précédent profite également aux entreprises locales et donc à l'emploi.

En cette rentrée 2013, le Conseil général est au travail ! Pour ma part, je suis intimement convaincu que les nécessaires efforts d'aujourd'hui porteront demain leurs fruits et c'est pourquoi nous devons, ensemble, les poursuivre avec confiance et détermination.

47 MAGAZINE

Publication du Conseil général de Lot-et-Garonne,
Direction de la communication, 47922 Agen cedex 9.
Tél. : 05 53 69 45 13 - Fax : 05 53 69 45 16
47magazine@cg47.fr
www.cg47.fr - www.47magazine.cg47.fr

Directeur de la publication : Jean-François Durante

Rédacteur en chef : Véronique Déleroy

Rédaction : Sandrine Tadiello et Véronique Déleroy, avec la collaboration de Chantal Prodhomme, Éric Leurent, Jean-Pierre Hilaire et Matthieu Despeyroux

Participation : Xavier Chambelland, Sébastien Delaunay, Sylvie Dupuy, Nadine Guisiano-Ceola, Sophie Falleri-Vialard, Nathalie Buigues

Couverture : Hôtel République, Toulouse

Maquette et mise en page : D'clics, Agen

Impression : Roto Garonne, Estillac

Distribution : La Poste / Médiapost

Tirage : 161 000 exemplaires

Dépôt légal à parution

ISSN : 1968-097X

Imprimé en France sur papier contenant du bois issu de forêts gérées durablement.



Reproduction même partielle interdite sans autorisation.
47magazine est disponible en braille ou en CD audio :
05 53 69 45 11

Pour recevoir le magazine sur votre messagerie, écrire à l'adresse : 47magazine@cg47.fr

Retrouvez des interviews audio, des reportages vidéo, des photos, et de nouveaux textes à l'adresse :
www.47magazine.cg47.fr



SOMMAIRE

Dossier

L'habitat, un toit pour tous

p 4-5



Thierry Breton

Amélioration d'un logement social à Tourliac dans l'ancienne école.

Social

À chacun son hébergement

p 6-7



Rémi Chambelland

Le foyer de l'Ésat de Mézin pour personnes handicapées.

Sport

L'adaptation des équipements sportifs

p 14-15



Rémi Chambelland

Le tout nouveau gymnase du Mas-d'Agénais

Économie

Du local dans la construction

p 8-9



Thierry Breton

Le châtaignier et le peuplier de la scierie Castagné à Branquefort-sur-Briolance sont notamment transformés en parquet.

Culture

Ces bâtiments qui embellissent la vie

p 16



CG47 - Xavier Chambelland

Le secteur du Bâtiment

10-11

Environnement

Mieux gérer nos poubelles !

p 12-13

Médiathèque

p 17

Occitanie

p 18

Tribunes

p 18

Agenda

p 19

Jeu

p 20

Dans son dernier rapport annuel sur la situation et les perspectives des finances publiques, la Cour des Comptes recommandait aux collectivités, au vu du contexte national, de diminuer leurs dépenses de communication de 10 %.

Le Conseil général de Lot-et-Garonne n'aura pas attendu ces conclusions pour agir. En effet, entre 2008 et 2013, les budgets du cabinet et de la communication ont été réduits de plus de 30 %, les crédits affectés aux « fêtes et cérémonies » baissant à eux seuls de près de 65 %.

Un strict respect des procédures légales, une gestion financière rigoureuse, une diminution du train de vie du Département et une évaluation systématique de chaque action menée a permis à l'exécutif d'obtenir ces résultats que la Chambre régionale des comptes a officiellement salué en 2011. Plus que jamais, chaque euro d'argent public dépensé doit être et sera un euro utile et justifié ! ■

Dernière ligne droite pour la déviation sud-ouest de Villeneuve qui permettra de désengorger le centre-ville de la bastide. Le Conseil général procède en effet à la réalisation de la chaussée. L'ouverture à la circulation est prévue fin novembre. C'est le 3^e contournement d'agglomération que réalise le Département depuis 2008, après celui de Marmande et d'Agen. Au total, il aura consacré 80 millions d'euros pour aménager ces trois déviations, un effort sans précédent en Lot-et-Garonne. ■

NOUVEAUTÉ

le 47magazine en version digitale

À partir du numéro de septembre 2013, le 47magazine se décline en version numérique. Désormais, à chaque parution, les lecteurs pourront en prendre connaissance directement sur leur ordinateur, tablette ou smartphone. www.47magazine.cg47.fr est l'adresse dédiée de l'e-mag également accessible via www.cg47.fr.

6 MILLIONS D'EUROS

C'est la somme des travaux entrepris cet été dans les collèges de Lot-et-Garonne. Extension et rénovation de bâtiments, réaménagement de cours, réparation de sanitaires, amélioration du cadre de vie et d'étude, etc. sont autant d'exemples de la volonté du Département d'offrir à tous les jeunes collégiens les mêmes chances de réussite et d'épanouissement personnel. ■



CG47 - Xavier Chambelland

En juillet, Michèle Lafoz est devenue la **nouvelle conseillère générale du canton de Fumel** à la suite de la démission de Jean-Louis Costes, élu député de la circonscription de Villeneuve-sur-Lot.

Le Département propose cette année encore **une programmation inédite pour les Journées européennes du Patrimoine**, les 14 et 15 septembre. L'Hôtel Saint-Jacques et les Archives départementales ouvriront leurs portes au public avec diverses conférences et visites.



www.47magazine.cg47.fr

Faire de la jeunesse une priorité, c'est donner un horizon au Lot-et-Garonne.

Christian Ferullo

Vice-président en charge de l'Éducation

Cet été encore, touristes et Lot-et-Garonnais ont plébiscité les marchés de producteurs et les autres rendez-vous mettant à l'honneur le terroir local. De belles occasions de faire la promotion de l'agriculture et de ses productions, comme s'y attache régulièrement le Conseil général.

Garantie jeunes

Grâce à l'effort conjugué de la Préfecture et du Conseil général, le Lot-et-Garonne a été retenu par le Premier ministre pour faire partie des 10 territoires qui expérimenteront dès 2013 la « Garantie jeunes ».

Cette mesure permettra à certains jeunes lot-et-garonnais de moins 25 ans en situation d'isolement et de grande précarité de bénéficier d'un accompagnement renforcé vers l'emploi et l'autonomie, avec une allocation d'un montant équivalent au Revenu de solidarité active (RSA) pendant les périodes sans emploi ni formation, soit 425 € mensuels.

Le jeune devra signer et respecter un « contrat d'engagement réciproque » attestant de sa motivation et de ses efforts d'insertion. Il s'agit donc bien d'une démarche gagnant-gagnant. La « Garantie jeunes » viendra compléter efficacement les dispositifs de soutien aux jeunes lot-et-garonnais, premières victimes du chômage et de la précarité. ■

Les participants au concours départemental Villes et Villages fleuris recevront leurs prix à l'Hôtel du Département à Agen le 25 octobre à 10h. Présidé par Régine Povéda, conseillère générale du canton de Meilhan-sur-Garonne, le jury a profité de l'été pour aller apprécier la qualité des fleurissements et donc définir le palmarès.

Offrir à chaque Lot-et-Garonnais les mêmes services et avantages quel que soit son lieu de résidence, y compris dans le domaine de l'habitat, telle est la mission que s'est fixée le Conseil général. Ainsi, en concertation de l'ensemble des acteurs départementaux du logement, il a élaboré un ambitieux plan départemental de l'habitat comprenant de nombreuses actions visant à favoriser la création de logements de qualité, financièrement accessibles et de proximité. Le Programme d'intérêt général dénommé « Habiter ++ Énergie et Autonomie » fait partie de ses actions. Il permet de soutenir la rénovation du parc de logements privés.

L'habitat, un toit pour



Thierry Breton

Politique de l'habitat et du logement social

Le Plan départemental de l'habitat en bref

Afin d'être aux côtés des Lot-et-Garonnais rencontrant des difficultés pour se loger ou souhaitant améliorer leur habitation, le Conseil général a adopté en mars 2012 une politique de l'habitat et du logement social, démarche novatrice en Aquitaine. Elle s'appuie sur les axes stratégiques identifiés dans le Plan départemental de l'habitat. Élaborée conjointement avec l'État, les collectivités

locales et les acteurs du logement, cette feuille de route pluriannuelle 2012-2017 est déclinée en 21 fiches-actions. Elles répondent à quatre priorités que défend Marie-France Salles, vice-présidente du Conseil général en charge de l'habitat mais aussi présidente d'Habitatys. « Le Lot-et-Garonne est composé de trois grandes agglomérations. Le reste du territoire ne doit pas être oublié. Des pôles relais

sont donc à conforter pour créer une cohésion départementale et mieux répartir l'offre sur le département. Nous devons aussi offrir aux Lot-et-Garonnais un toit alliant confort et qualité. L'attractivité résidentielle du département passe par là ! » Il s'agit notamment d'éradiquer l'habitat insalubre, indécent et très dégradé. Les habitations vieillissantes ont également toute l'attention du Conseil général. « Nous soutenons les projets visant à adapter les logements à tous les âges de



www.47magazine.cg47.fr

QUELQUES CHIFFRES

En 2012, le Conseil général a accompagné financièrement la construction de 149 logements HLM contre 55 en 2011, soit 2,7 fois plus.

PDH

- 21 actions
- Près de 5 000 logements concernés
- 300 millions d'euros de travaux générés pour environ 700 emplois du bâtiment soutenus

Habiter ++

750 logements rénovés en 3 ans (prévisions)

Adil, Association départementale d'information sur le logement

LOCATAIRES, PROPRIÉTAIRES, ACCÉDANTS À LA PROPRIÉTÉ, L'ADIL 47 RÉPOND GRATUITEMENT AUX QUESTIONS

Connaître ses droits et devoirs en tant que propriétaire ou locataire, simuler un plan de financement pour un achat immobilier et disposer de toutes les infos liées à l'acquisition d'un bien (prêts, fiscalité immobilière, urbanisme, droit de la construction...), etc., l'Adil 47 (Association départementale d'information sur le logement) assure un conseil gratuit, complet, neutre, objectif et personnalisé sur toutes les questions liées ou portant sur le logement. « Nos juristes délivrent des conseils juridiques, financiers et fiscaux en matière d'habitat. Ils informent aussi sur les aides existantes dans le cadre de

la rénovation de logement ou de la construction », précise Catherine Pitous, présidente de l'Adil et conseillère générale d'Agen Nord-Est.

Adil 47, 6 bis, boulevard Scaliger, 47000 Agen. 05 53 67 93 65. adil-47@live.fr. Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 13 à 17 h et le samedi de 9 à 12 h.

Permanences à Marmande, Tonneins, Villeneuve-sur-Lot et dans certaines communes de l'agglomération d'Agen (Pont-du-Casse, Layrac et Estillac) sur rendez-vous uniquement.

ur tous



Revitaliser les centres bourg, un objectif du PDH. À Saint-Sylvestre-sur-Lot, 4 logements sociaux ont été aménagés dans un immeuble communal. À proximité, la toute nouvelle bibliothèque.

la vie. » Les aînés aspirent à rester chez eux et les jeunes veulent leur indépendance. Primo-accession à la propriété, maintien à domicile... à chaque besoin, une solution. Aujourd'hui, le logement se pense autrement et se conçoit dans un environnement global où la proximité prime (services, transports, zones d'activités...). Les centres-villes ont alors une carte à jouer pour reconquérir des habitants. « Nous devons les réconcilier avec la densité en rénovant les centres bourgs », conclut l'élue. ■

Soutien du Conseil général

LES ACTEURS DU LOGEMENT EN LOT-ET-GARONNE

Le maintien d'une offre de logement à loyer maîtrisé sur tout le département est un enjeu fort dans un contexte de sous-équipement en logement social et de pauvreté croissante et diffuse.

Cet enjeu est d'autant plus important que des communes seront soumises à partir de 2014 à des exigences réglementaires les obligeant à consentir d'importants efforts de rattrapage. Le Conseil général accompagne donc les bailleurs sociaux dans leurs projets. Les aides ainsi attribuées doivent permettre de garantir une production de logement social. Elle doit être répartie sur l'ensemble du territoire en lien avec les pôles d'emplois et

de services, tout en ciblant les centres-villes et centres bourgs. Les organismes de logement social sont aussi sensibilisés et invités à réaliser des programmes innovants d'un point de vue de l'architecture, de l'environnement et de l'urbanisme.

Trois bailleurs sociaux existent en Lot-et-Garonne : Agen Habitat (Office public de l'habitat rattaché à la Communauté d'Agglomération), Ciliopée Habitat (entreprise sociale) et Habitatlys (Office public départemental de l'habitat) qui est rattachée au Département et présidé par la conseillère générale Marie-France Salles. Pour l'année 2013, la collectivité a soutenu la construction de 145 logements conventionnés et la rénovation de 60 autres.



www.47magazine.cg47.fr

NOUVEAUTÉ Habiter ++ Énergie et Autonomie

Faites progresser votre habitat

Issu du PDH, le Programme d'intérêt général Habiter ++ Énergie et Autonomie du Conseil général est effectif depuis la mi-juin. Il concerne tous les Lot-et-Garonnais propriétaires occupants, sous conditions de ressources établies par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Objectifs : réaliser des travaux de rénovation énergétique et d'adaptation à la perte d'autonomie.

De nombreuses collectivités élaborent depuis quelques années des Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (Opah) et des Programmes d'intérêt général (Pig), mesures soutenues par le Conseil général et l'Anah. Mais ces opérations restent géographiquement localisées. Pour assurer une équité territoriale et être en corrélation avec les objectifs du PDH, le Département a créé le Pig Habiter ++ Énergie et Autonomie. Labellisé par l'État au titre du plan Habiter mieux, il permettra de rénover 750 logements sur trois ans. Le Pact HD 47 en assure l'animation et accompagne les propriétaires déposant un dossier. Ce programme, largement soutenu par l'Anah, concerne les travaux d'Énergie et d'Autonomie. Les premiers (amélioration thermique) permettent, tout en améliorant le confort des logements, de maîtriser les factures d'énergie et donc d'agir sur le pouvoir d'achat des ménages. C'est aussi le cas de

l'appel à projets départemental Rénovez durable ! Les seconds travaux permettent de favoriser le maintien à domicile et d'éviter les départs précoces et coûteux vers des structures spécialisées de type Ephad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). ■

Conseils et accompagnement du Pact HD 47 : 05 53 77 35 00



Avant les travaux.



Après les travaux d'isolation et de menuiserie.



CC47 - Xavier Chambelland

MARIE-FRANCE SALLES

vice-présidente du Conseil général en charge de l'Habitat

Peut-on dresser un premier bilan de la politique de l'habitat et du logement social du Conseil général adoptée en 2012 ?

Pour coller au mieux à la réalité de terrain, nous avons bonifié certaines aides et créé des primes qui répondent aux besoins des Lot-et-Garonnais. Ces incitations financières portent aujourd'hui leurs fruits puisque les demandes sont en hausse. Les logements moins énergivores et ceux à loyer modéré sont donc plus nombreux.

L'Assemblée des Départements de France (ADF) vous a désignée pour la représenter au Conseil d'administration de l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Que signifie cette désignation ?

C'est une reconnaissance de la politique de l'habitat du Conseil général et une opportunité pour le département de faire entendre sa voix. Il est important que des territoires ruraux soient représentés dans une instance nationale. En Lot-et-Garonne, l'immobilier et la propriété sont des notions fortement ancrées dans les mentalités. La pierre est une valeur sûre. Aussi, pour ne pas laisser les biens se dégrader, il est nécessaire d'aider les propriétaires qui souhaitent entreprendre des travaux malgré des revenus souvent bas. Par ailleurs, nos centres bourgs ne sont plus attractifs, il faut inverser la tendance en réhabilitant les habitations anciennes. L'Anah est l'un des financeurs de ces travaux.

Est-ce que les missions de l'Anah et d'Habitatlys, dont vous êtes la présidente, sont les mêmes ?

Habitatlys s'occupe des locataires publics sociaux et l'Anah des propriétaires privés. Nos publics ne sont donc pas les mêmes. Pourtant, il y a bien un point commun : les revenus modestes des locataires ou des propriétaires. L'objectif de ces deux structures est d'accroître le confort des habitations tout en réduisant les factures, notamment celles liées aux loyers et aux chauffages. C'est aussi l'objectif du Pig Habiter ++ du Conseil général et d'Habiter mieux de l'Anah.

HÉBERGEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

Une offre d'hébergements adaptés

La Poussonnie, la Maison Saint-Paul, l'Essor sont trois exemples différents de foyers d'hébergements pour personnes handicapées orientées par la Commission des droits et de l'autonomie de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Le Conseil général intervient pour leur proposer des moyens convenables d'existence et des hébergements adaptés à leurs besoins.

Le Lot-et-Garonne compte neuf foyers de vie accueillant des personnes handicapées dans l'incapacité de travailler mais autonomes dans leur vie. **La Poussonnie** est l'un d'entre eux. Il reçoit des personnes entre 18 et 60 ans, en situation de déficience intellectuelle et pour lesquelles la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) s'est prononcée en faveur d'une orientation en foyer de vie et ce de façon pérenne, temporaire ou séquentielle. Sa localisation au cœur de Laroque-Timbaut permet une intégration citoyenne. Les villas pour 3 résidents disposent de chambres individuelles et d'espaces communs (salon, cuisine, salle de bains).

Ce type d'hébergement favorise le vivre ensemble en respectant l'intimité de chacun et incite les usagers à une participation active aux tâches de la vie quotidienne. Les activités pratiquées en journée, non loin de là à Frespech, s'appuient sur les potentialités propres des individus. Objectif : affirmer que chacun est utile à l'autre. Différents espaces développent l'expression, la rencontre en favorisant la relation d'aide et de solidarité : espace Nature (travail autour de la médiation animale), espace Oisellerie

(élevage de 250 oiseaux exotiques), espace Expression (développement des potentialités artistiques).

Les personnes plus lourdement handicapées bénéficient quant à elles de cinq Foyers d'accueil médicalisé (Fam), répartis sur tout le département, dont la mission est identique au foyer de vie avec cependant une prestation supplémentaire : le soin et l'aide médicale. Le Fam de la **Maison Saint-Paul** à Tournon-d'Agenais a été créé en juillet 2011 par redéploiement de neuf places du foyer de vie, ceci afin de répondre à la problématique du vieillissement des personnes ac-

cueillies. Son organisation s'adosse à celle du foyer de vie avec des activités et animations communes : matins réservés à la toilette et soins du corps, après-midi avec ateliers proposés aux résidents en fonction de leurs difficultés et de leurs demandes (animations artistiques, sportives, intellectuelles et culturelles).

Sept foyers annexés aux Ésat (Établissement et service d'aide par le travail) hébergent également des personnes handicapées.

« Le Conseil général propose des hébergements adaptés. »



Le Lot-et-Garonne dispose de nombreuses structures pouvant répondre aux besoins en hébergement des aînés, comme la Marpa de Sérignac-sur-Garonne.

L'Essor à Mézin accueille 30 personnes dans deux entités principales : le service du Seuil et celui de la Clarté. Le premier reçoit et accompagne 10 personnes en situation de handicap psychique (huit en appartements individuels dans la Résidence du Seuil et deux dans le village).

L'accompagnement est soutenu, encadré et sécurisé dans les actes de la vie quotidienne, nuit et jour, 365 jours par an.

Lieu d'écoute, de ressources et de présence sécurisante pour l'ensemble des personnes accueillies, ce service est également un lieu d'accueil de jour. Une chambre d'accueil temporaire reçoit des personnes en stage ou répond exceptionnellement à des moments de crise et d'angoisse pour des personnes de l'Ésat disposant d'un appartement dans le village. En fonction de leur autonomie et de leur projet personnalisé, les résidents peuvent choisir

HÉBERGEMENT ENFANCE-FAMILLE

320

Qu'elles soient employées par le Conseil général ou par le secteur associatif, les 320 assistantes familiales assurent plus de 60 % des accueils d'enfants, soit 552 places.

7 M.E.C.S.

Les M.E.C.S. (Maisons d'enfants à caractère social), gérées par le secteur associatif habilité, offrent un accueil de près de 250 places. 15 lieux de vie (87 places) complètent le dispositif.

UN FOYER ?

Les foyers d'accueil ont mauvaises presse et sont victimes de préjugés tenaces. Les idées négatives sont légion pourtant les enfants accueillis sont loin de mériter cette réputation alors même qu'ils sont victimes des aléas et défaillances de leur entourage. Leur avenir est entre les mains de professionnels qui veillent sur eux et qui les soutiennent et les accompagnent au quotidien.



Thierry Breton

L'une des missions du Conseil général est la protection de l'enfance. Le Foyer départemental Balade à Pont-du-Casse accueille des enfants mineurs.



Rémi Chambelland

Les personnes handicapées, quel que soit le niveau de leur handicap, bénéficient de lieux de résidence. Ici à Mézin.

un style de vie qui privilégie les activités individuelles ou collectives. Enfin, le service de la Clarté accueille et accompagne de manière allégée 20 personnes disposant d'appartements individuels répartis dans le village. Il peut être une passerelle entre un accompagnement tel qu'il est sur le service du Seuil et le Savs* (Service d'accompagnement à la vie sociale). Une collaboration, notamment avec Habitatlys pour la conception et le suivi des

appartements, permet à l'Essor d'avoir un hébergement correspondant aux besoins de vie. ■

* 11 Savs (Services d'accompagnement à la vie sociale) pour un accompagnement des personnes handicapées ayant un logement autonome complètent ces dispositifs alors que le Samsah (Service d'accompagnement médico-social pour personnes adultes handicapées) prend en charge les personnes handicapées ayant besoin en plus d'un accompagnement social d'une prise en charge médicalisée.

Hébergement des personnes âgées

Un « chez soi » pour le grand âge

Le Conseil général porte un regard tout particulier sur l'hébergement des personnes âgées dépendantes ou non. Les résidents des 57 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), des 10 foyers-logements et des 8 Maisons d'accueil rurales pour personnes âgées (Marpa) bénéficient ainsi d'aides départementales leur permettant de vivre dans un univers agréable, adapté et souvent de proximité.

« Dans le département, 4259 places d'hébergement permanent sont proposées aux personnes âgées dépendantes en Ehpad auxquels le Conseil général verse une dotation globale nommée APA (Allocation personnalisée d'autonomie). Il prend également en charge le prix de journée hébergement pour les personnes admises à l'aide sociale. Une solution alliant liberté et sécurité », précise Jean-Luc Barbe, vice-président en charge de l'action sociale. Pour illustration, l'Ehpad public Les Terrasses à Puymirrol qui offre un confort appréciable : chambres, salle à manger, animations, pôle de soins, salons... Les 68 chambres (dont 6 doubles pour les couples) sont personnalisables pour conserver les repères antérieurs. La structure propose aussi des lits d'hébergement temporaire, étape importante avant de quitter définitivement la maison, pour soulager les aidants familiaux ayant besoin de « souffler » un peu ou pour se reposer à la suite d'une hospitalisation. L'unité protégée des Terrasses accueille quant à elle 15 personnes ayant des troubles du comportement. Des soignants sont spécialement détachés à cette unité « *plus sécurisée, plus familiale* ». Médicalisé, l'Ehpad permet également d'accueillir des personnes âgées plus dépendantes, grâce à une équipe pluridisciplinaire qualifiée. Lieu de vie et de soins (présence de soignants la nuit), il bénéficie d'un réseau gériatrique intéressant : convention de direction commune avec le Centre hospitalier d'Agen, conventions

avec différents intervenants (équipes mobiles douleur, gériatopsychiatrie...). Visite des enfants du centre de loisirs, concours de belote avec le club des aînés du village, rencontre des familles avec leurs parents ou inversement accueil chez elles... font de l'Ehpad un lieu convivial et ouvert. « *La famille est considérée comme un partenaire de soins car elle contribue à mieux connaître le résident. Le suivi peut ainsi être personnalisé et adapté. Il tient aussi compte des désirs de la personne accueillie* », précise Françoise Testut, responsable de l'établissement.



Thierry Breton

La résidence Les Terrasses à Puymirrol.

Les personnes encore autonomes bénéficient des services de 8 Marpa. Comme pour les Ehpad, le Conseil général prend en charge les frais de séjours des personnes admises à l'aide sociale. Pour exemple la Marpa du Clocher de Sérignac-sur-Garonne, gérée par le Centre communal d'action sociale (CCAS) présidé par le maire. Chacun des appartements est construit de plain-pied avec une entrée privative qui conforte le sentiment d'indépendance du résident. Il est comme chez lui, cuisine, reçoit, sort comme il l'entend. Il aménage même son intérieur avec ses propres meubles. Il conserve donc tous ses repères et les animaux domestiques sont autorisés. Les 18 logements pouvant accueillir des couples s'apparentent à une structure familiale « *dans le respect des spécifications de chacun et l'assurance de leur sécurité* », selon Laetitia Duplan, responsable de la résidence. ■

Foyer départemental de l'enfance Balade

44 PLACES D'ACCUEIL D'URGENCE ET TEMPORAIRES AU FOYER DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE BALADE

Pour accueillir les enfants mineurs qui lui sont confiés par le juge des enfants, le Conseil général dispose d'une offre complète de près de 940 places : Maisons d'enfants à caractère social (M.E.C.S.) et services de placement familial associatif (page 6) et public dont le foyer Balade à Pont-du-Casse. Cette structure gère des détresses et des urgences. Celles de jeunes mineurs, parfois âgés de quelques jours, victimes de violence familiale, sexuelle, psychologique. « *Notre vocation n'est pas de garder le jeune. Balade est un lieu d'accueil d'urgence temporaire en attendant que les jeunes soient placés par le juge*

des enfants ou par le Conseil général dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance. Durant ce laps de temps, ils peuvent être accueillis dans une famille d'accueil (16 enfants à ce jour), placés en studio autonome (8) ou hébergés au sein de l'internat sur place (24 adolescents) », précise Christine Fondriest-Fayolle directrice par intérim du foyer, établissement public directement rattaché au Département.

La mission des 17 éducateurs est de répondre aux problèmes éventuels, conserver le lien avec les familles,

actionner les partenariats en terme de santé et d'éducation, maintenir la scolarité. Et pour l'enfant en échec scolaire et déscolarisé, trouver, aux travers d'ateliers, le déclic qui permettra réassurance et resocialisation. Une Mission avec un grand M pour tous les personnels de Balade (travailleurs sociaux, agents techniques ou administratifs) qui peuvent devenir autant de « tuteurs de résilience » pour reprendre les mots de Boris Cyrulnik*.

* Psychiatre et psychanalyste français ayant vulgarisé le concept de « résilience » : naître de sa souffrance.

MATIÈRES PREMIÈRES LOCALES

Du « fabriqué chez nous » pour nos habitations !

Le Lot-et-Garonne dispose de matières premières locales variées et de qualité. Elles sont utilisées dans la construction ou la rénovation des bâtiments à usage d'habitation et pour les travaux publics. Le département joue la carte de ses richesses naturelles. Exemples du sol au plafond...

Sur un même site, le châtaignier et le peuplier sont débités en troncs puis deviennent notamment des parquets dans la scierie de Philippe Castagné à Blanquefort-sur-Briolance.



Thierry Breton

Carrières de pierres, carrières de sable ou granulats, bois, chaux, argile, graves, calcaire, tuiles, liège... Le Lot-et-Garonne peut construire « local » ou trouver ces matériaux dans les départements limitrophes. Et quand la ressource n'est vraiment pas présente, de nombreuses entreprises locales, comme les grands groupes nationaux ou internationaux implantés sur le territoire, savent la faire venir et la transformer pour être au plus près des besoins.

Il y a la pierre... avec par exemple l'entreprise de taille de pierre, Vicentini Pierre naturelle qui réalise tous types d'ouvrages en pierre naturelle (pilier de portail, encadrement d'ouverture, escalier, cheminée, dallage, mobilier de jardin, linteau...), en rénovation ou en neuf, pour tous types de clients, particuliers ou professionnels. Cette entreprise exploite une carrière d'extraction de pierre naturelle, depuis 1980, située sur la commune de Puymirol. Cette pierre calcaire, se déclinant du blanc au jaune, est parfaitement adaptée aux bâtisses et constructions de la région. Les blocs de pierre extraits sont ensuite transportés à l'atelier de l'entreprise situé sur la commune de Laplume. Équipé de machines de précision à commande numérique et doté d'un savoir-faire de tailleurs de pierre expérimentés, cet atelier permet d'offrir rapidité, compétitivité et travail de qualité à l'ensemble de ses clients.

Il y a également le liège... Si le liège a aujourd'hui son musée*, témoin d'une période où le chêne-liège faisait la fortune du Mézinais, son exploitation reste toutefois inscrite dans la tradition

locale. Ainsi la société Lièges HPK à Lavardac, restée spécialisée dans la production de matériaux à base de liège, apporte, entre autres applications, des solutions dans le secteur du bâtiment. Elle est un acteur majeur dans la fabrication et la commercialisation de produits en liège d'isolation thermo-acoustique. S'appuyant sur les qualités naturelles du liège, deux catégories de produits sont proposées dans le second œuvre. Ainsi, les sous-couches en granulés de liège agglomérés ont été conçues pour la pose de parquets collés et flottant. Présentées sous différents formats,

« Le Lot-et-Garonne peut construire "local" ou trouver ces matériaux dans les départements limitrophes. »

les sous-couches HPK sont reconnues pour leurs amortissements performants aux bruits d'impact. Gardant leurs propriétés mécaniques et acoustiques dans le temps, elles répondent aux différentes réglementations en vigueur du bâtiment. Le liège Expanse HPK est un matériau 100 % naturel. Possédant des caractéristiques uniques (résistance à des charges de plus d'une tonne, déphasage thermique de 12 heures...), il confère un très haut degré d'isolation thermique, acoustique et anti-vibratile. Sous forme de plaques et de granulés, il est utilisé dans le bâtiment pour isoler les combles, les murs par l'intérieur et l'extérieur, ainsi que le sol. Perpétuellement à la pointe de la technologie, la société de Lavardac

adopte aujourd'hui une stratégie d'entreprise innovante qui rassemble performance et écologie.

Il y a aussi la chaux... avec l'usine de Sauveterre-la-Lémance du groupe Lhoist France Ouest (ex-Chaux du Périgord) qui, en Lot-et-Garonne, produit 90 000 tonnes de chaux vive par an. Elle peut être transformée en chaux éteinte ou en lait de chaux. Les produits sont conditionnés sur place (vrac, big-bag, sac et cubitainers). Les applications sont principalement le bâtiment, les travaux publics et l'environnement (traitement des eaux).

Il y a encore le bois... avec, à Blanquefort-sur-Briolance, la scierie Briolance Bois dirigée par Philippe Castagné qui travaille principalement deux essences locales : le peuplier de la vallée du Lot et de la Lémance et le châtaignier du massif du Fumélois. 4 000 m³ de bois sciés sur le site sont transformés et rabotés pour faire parquets, lambris, bardages extérieurs, plinthes, lames de terrasse, lambourdes... pour des particuliers (et des professionnels) soucieux de profiter d'un bois local, lot-et-garonnais, français. Les produits sont commercialisés sous la marque collective Parquets de France. Les chutes de bois sont valorisées ; elles seront transformées en plaquettes de bois de chauffage de qualité, sèches et calibrées, qui répondent aux besoins croissants de deux types de clients, serristes et collectivités. ■

* Musée du liège et du bouchon, rue du puits Saint-Côme, 47170 Mézin. 05 53 65 68 16. museemezin@orange.fr <http://musee-liege-mezin.overblog.com>



Thierry Breton

129 000

c'est le nombre d'hectares de forêts en Lot-et-Garonne (50 % de feuillus, 44 % de résineux et 6 % de feuillus/résineux). 21 exploitations forestières récoltent 503 200 m³ de bois et 14 scieries travaillent 55 900 m³.

Le taux de boisement est d'environ 26 % (moyenne nationale 27,7 % et taux aquitain 43 %). C'est une forêt essentiellement privée (97 % des surfaces) détenue par quelque 45 500 propriétaires. Deux principales entités existent au sud-ouest (massif résineux) et au nord-est (massif feuillu).



Rémir Chambelland

La cabane à vignes à Calignac est devenue un gîte du XXI^e siècle ne reniant pas son passé lié aux grappes de raisins.



Thierry Breton

Métamorphose d'une vieille grange à Dondas en un gîte alliant tradition et modernité.



Rémir Chambelland

Dans ce pigeonnier à Lacépède, les nouveaux résidents prennent de la hauteur.

Rénovation du petit patrimoine

Des meublés d'exception

Le Lot-et-Garonne possède un petit patrimoine de qualité qui n'attend que des passionnés pour le rénover. Une rénovation dans les règles de l'art puisqu'elle se fait avec des matériaux d'origine pour coller au passé. Granges, pigeonniers, cabanes à vignes entament alors une seconde vie en devenant meublés de tourisme.

Selon Anatole France, « *les pierres parlent à ceux qui savent les entendre* ». Vincent Guitard les a écoutées ! Alors qu'il vient d'achever la rénovation d'une bâtisse ancienne à Dondas, il se réjouit de ce choix dicté notamment par la vue imprenable sur la vallée et la tranquillité du lieu. Son exigence était de faire travailler les artisans locaux selon la tradition et d'utiliser des matériaux lot-et-garonnais, en sus des vieilles pierres du bâtiment. Pierre après pierre,

l'édifice a ressuscité et le gîte pris forme. L'esprit du lieu a été respecté : cheminée, évier, poutres, escaliers, tuiles anciennes sont d'époque. Aujourd'hui gîte avec piscine, la demeure accessible à tous peut accueillir huit personnes. Elle mêle charme d'antan et plaisir de modernité. Meubles et luminaires anciens sont en cours de restauration pour la décoration intérieure. Autre exemple : le pigeonnier de Quittimont à Lacépède, transformé en chambre d'hôte, par les Boucherés. À l'intérieur, l'aménagement d'origine a été conservé et restauré. Trou de boulin* et trous ronds permettant la sortie des pigeons sont devenus « fenestrous » pour faire rentrer la lumière. Les murs intérieurs ont été grattés puis jointés à la chaux et les murs extérieurs teints au lait de chaux. Afin de mieux éclairer l'étage, une ouverture a été réalisée par apport

de pierres et linteaux authentiques, récupérés sur place. De même, l'agrandissement de la maison d'habitation a exclusivement été fait avec des pierres issues de l'écroulement du hangar. C'est le maçon Pierrot Cresseveur, spécialisé dans les travaux de vieilles pierres, qui a consolidé la porte d'entrée du meublé. Et pour conserver un esprit d'authenticité, des pieds de vigne de chasselas grimpants ornent deux façades du pigeonnier. Subventionnées à hauteur de 30 000 € et de 1 609 € par le Conseil général, ces deux réalisations sont propices à la villégiature de vacances. D'après Christian Bataille, président du Comité départemental du tourisme, « *ce type d'hébergement participe à l'attractivité du Lot-et-Garonne* ». ■

* Trou servant de nid au pigeon.

Cabanes à vignes à Calignac

ENTRE VIGNE ET TRUFFE

Coteau, chemin caillouteux, alignements de ceps, chênes truffiers et... cabane de vignes. « *Avant 1930, la dernière propriétaire connue venait de Nérac à dos d'âne pour travailler en journée ses vignes. Parfois elle dormait là. L'anneau de l'âne a été conservé* », raconte Gabriel Chazallon. Avec l'aide du Conseil général (14 819 €), il a restauré la maison pour en faire un gîte meublé dans le respect de sa valeur paysagère : belles pierres d'origine, chaux et chanvre mêlés, cuisinière à bois d'autrefois, meubles de cuisine en bois de frêne récupéré dans la ferme familiale, rambarde de chambre en douelles de barrique de Buzet. Car ici, Bacchus est le vrai maître des lieux, partageant ses week-ends d'hiver avec les amateurs de truffe ! Chauffage solaire et Internet plongent la cabane dans le XXI^e siècle.

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb), Chambre nationale des artisans des travaux publics (CNATP), Fédération française du bâtiment (FFB), Syndicat des entrepreneurs de travaux publics (SETP) mettent des outils à la disposition des artisans et des entreprises pour les faire gagner en compétitivité.

« Promouvoir l'image de l'artisanat du bâtiment, répondre aux attentes des entreprises et imaginer les outils indispensables à leur développement, voilà quelques missions que la Capeb s'impose pour permettre à l'entreprise d'évoluer harmonieusement et faire face à toutes les contraintes qu'elle rencontre », note Bruno Feltre, président de la Capeb 47. Cet organisme valorise ainsi les compétences d'artisan avec deux labels : Éco artisan et Handibat. Éco artisan qualifie l'analyse de l'habitat, les conseils et solutions personnalisés, les économies d'énergie, la réalisation et le suivi des travaux conformément au devis. Grâce à sa reconnaissance par l'État comme RGE (Reconnu Grenelle environnement), il permettra au client de pouvoir bénéficier, à compter de juillet 2014, des aides de l'État et des crédits d'impôts. Au travers d'Handibat, attribué aux entreprises après une formation et avis d'une commission, la Capeb forme des professionnels à la problématique de l'accessibilité grâce à une réflexion globale sur le handicap et propose des solutions adaptées avec l'appui de professionnels comme les ergothérapeutes.

Parce que les petites entreprises des travaux publics de Lot-et-Garonne n'avaient, jusqu'à présent, pas de représentativité dans le département,



SECTEUR DU BÂTIMENT

Des groupements moteurs

les professionnels ont décidé de se rapprocher d'une structure nationale représentative. Sous l'impulsion de la CNATP nationale, est née la CNATP 47 dont le rôle est de représenter et défendre les intérêts des entreprises artisanales spécialisées dans les travaux publics et parcs et jardins. Elle regroupe aujourd'hui 15 entités qui, régulièrement, se rencontrent et viennent en aide à leurs collègues pour des raisons techniques ou administratives.

La Fédération française du bâtiment de Lot-et-Garonne regroupe 300 entreprises représentant 3 000 salariés. « *Petite, moyenne ou grande, l'entreprise est au cœur des combats de la FFB 47* », explique son président, Yvon Setze. Missions de la structure : accompagner les entreprises dans les domaines juridique, social, des marchés, de la formation... ; les informer en temps réel ; les représenter partout où les intérêts du bâtiment doivent être défendus ; les aider à surmonter les difficultés financières temporaires grâce à la mise en place depuis 2008 d'une cellule de crise. Très attachée à la rénovation énergétique et à l'accessibilité, elle met en place de nombreuses formations pour les artisans et entrepreneurs du BTP. Elle est à l'origine de la création de deux marques RGE : les Pros de la performance énergétique et les Pros de l'accessibilité.

Le Syndicat des entrepreneurs de travaux publics de Lot-et-Garonne est dédié au développement de la profession. Guidé par des valeurs communes, il est rattaché à la Fédération des travaux publics d'Aquitaine. Il représente les entreprises de toutes tailles, et diverses spécialités qui construisent et entretiennent sur le département les équipements au service des populations (routes et infrastructures, réseaux d'eau, réseaux électriques, assainissement...). Pour Christian Fedou son président, sa vocation est double : « *susciter les meilleures conditions du développement du marché des travaux publics et accompagner chaque entreprise autour de quatre axes : valorisation des intérêts de ses membres et de la profession ; diffusion de l'information technique et professionnelle et le conseil aux entreprises adhérentes ; promotion constante de la profession ; développement d'actions en faveur de la formation des salariés et de l'emploi des jeunes* ». Très sensible à l'ensemble des sujets relatifs à l'environnement, ce syndicat a signé sur ce thème en 2012 une Charte d'engagement volontaire avec le Conseil général de Lot-et-Garonne. Au travers de commissions spécifiques (sociale, emploi-formation, santé au travail, marchés, développement durable, identification professionnelle) regroupant des entrepreneurs, la Fédération régionale travaille sur les dossiers économiques, éducatifs et sociaux de son secteur d'activité. ■

209

binômes sont constitués depuis 2009 entre jeunes en formation et particuliers qui leur louent une chambre meublée à domicile, dans le cadre de l'Opération de la Région « Un, deux, toit ».

« **Bâtiment et Travaux publics sont une richesse pour le département.** »

PRÈS DE
700 FUTURS
PROFESSIONNELS
DU BÂTIMENT

Le lycée Couffignal (métiers de l'habitat et du bâtiment) de Villeneuve accueille environ 280 élèves, le Centre de formation des apprentis (CFA) du BTP d'Agen quelque 400 apprentis et la Maison familiale et rurale (MFR) de Bourgoynague (antenne du CFA) 16.

Bâtiment et Travaux publics

Qu'est-ce que le BTP ?

Le secteur économique du Bâtiment et des Travaux publics (BTP) est l'un des premiers secteurs d'activité économique du Lot-et-Garonne. Sa diversité en fait un acteur incontournable activement soutenu par le Conseil général.

Parler bâtiment fait référence à la construction d'édifices, à leur aménagement intérieur, à leur entretien, leur restauration ou leur démolition. Les travaux sont effectués par des entreprises de toutes tailles, de l'artisan aux grands groupes multinationaux. Ces édifices comprennent des logements collectifs, des maisons individuelles, des locaux commerciaux et industriels, des centres de loisirs, des lieux publics ou encore des bâtiments historiques.

Dans la construction d'un bâtiment, il y a deux étapes clés : le gros œuvre qui concourt à la solidité et à la stabilité de

l'édifice (fondations, murs porteurs, charpentes...) et le second œuvre qui regroupe tout le reste, de la toiture aux vitres, en passant par l'électricité, la plomberie, la peinture, le carrelage. Le secteur du bâtiment comporte un large éventail de métiers : plus de 30 ! Chacun fait appel à des aptitudes différentes. Pour se former, il existe près de 70 diplômes de l'Éducation nationale, 75 titres du ministère du Travail et 34 Certificats de qualification professionnelle (CQP) spécialisés.

En Lot-et-Garonne, l'ensemble de la filière bâtiment (architectes, négociants, entreprises du BTP) représente environ 13 000 personnes salariées. Pour le bâtiment seul, au 2^e trimestre 2013, étaient recensés 6 223 salariés toutes entreprises confondues, ce qui représente plus de 10 000 actifs avec les chefs d'entreprises et les conjoints. Le chiffre d'affaires était évalué il y a 2 ans à plus de 850 mil-

lions d'euros. Mais aujourd'hui avec la crise, l'activité est en baisse de 3,5 à 4 %. C'est la construction neuve qui est la première impactée avec un recul de 7,5 % pour le cinquième trimestre consécutif.

Les TP désignent trois grandes familles de métiers : routes et infrastructures routières (terrassament, ouvrages d'art, construction et entretien des voies de communication), assainissement et réseau d'eau potable, réseaux d'alimentation en électricité, gaz et télécommunication. Même si ces professions sont distinctes, elles restent voisines avec des zones de recouvrement et se trouvent sur les mêmes lieux géographiques autour des bâtiments. Leur point commun : relier les hommes et leur apporter au quotidien un confort de vie devenu élémentaire et indispensable.

« **Relier les hommes et leur apporter au quotidien un confort de vie devenu élémentaire et indispensable.** »

Les métiers des TP comptent sur le département 208 entreprises qui génèrent 1 220 emplois directs et plus de 600 indirects (carrières, centrales à béton, marchands de matériaux, transport, location d'engins...). Le chiffre d'affaires annuel direct en Lot-et-Garonne est estimé à environ 190 millions d'euros.

Les différents intervenants du secteur BTP participent à la construction du territoire, à son attractivité, à son développement. Des notions chères au Conseil général qui dispose d'un large panel d'aides destiné aux porteurs de projets (entreprises ou collectivités). « *Plus de 44 millions d'euros de travaux verront le jour dans le secteur des travaux publics, sous l'impulsion du Département* », conclut le président Pierre Camani. ■



Liste des aides départementales

Un des Meilleurs ouvriers de France (Mof)

LE CONCOURS EST OUVERT

Toute personne âgée de plus de 23 ans peut participer au concours 2013-2015 « Un des Meilleurs ouvriers de France ». Clôture des inscriptions : 30 septembre 2013. Ce concours a pour but d'améliorer la formation professionnelle des adultes et de développer le goût et l'attachement de l'ouvrier, de l'artisan, du technicien, du retraité, à l'excellence du travail. Il assure aussi la promotion sociale de chacun d'entre eux, en leur permettant d'affirmer leur personnalité, leur esprit d'initiative et d'obtenir la juste récompense de leurs efforts.

Inscription à déposer sur le site www.meilleursouvriersdefrance.org ou auprès d'Yves Wendel, commissaire départemental, 05 53 64 04 06.

SMIVAL 47

En Lot-et-Garonne, n'en faisons pas des tonnes !

En matière de traitement des déchets, un nouveau pas a été franchi par le Smival 47 (Syndicat mixte de valorisation et traitement des déchets ménagers de Lot-et-Garonne). Il vient de se doter d'un ambitieux programme local de prévention des déchets, d'une durée de cinq ans. Objectif : réduire de 7 % la quantité d'ordures ménagères produites par les Lot-et-Garonnais.

365 kg

C'est la quantité d'ordures ménagères résiduelles produite par habitant et par an en Lot-et-Garonne, soit 1 kg/jour.

Vous êtes un particulier, un commerçant, une entreprise, faites partie d'une association ou travaillez pour une collectivité, et vous avez un projet de prévention ? Contactez Vincent Urtizverea au Smival 47 (07 86 67 88 42)

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, dit-on. Mais que faut-il entendre par « déchet » ? Il s'agit des produits que nous avons achetés et dont nous nous sommes débarrassés. La prévention vise à contrôler cet abandon, d'un point de vue quantitatif (qu'il y en ait moins) mais aussi qualitatif (qu'ils soient moins nocifs). Si l'on veut réduire la production de déchets du département (près de 100 000 tonnes/an), nous devons intervenir à trois niveaux de la vie d'un produit : sa fabrication, sa distribution, et sa consommation.

L'enjeu est de taille. D'une part la question de l'impact environnemental des activités humaines est de plus en plus préoccupante. D'autre part, les coûts de collecte et de traitement augmentent sans cesse. Aussi, pour conserver un équilibre économique et durable, c'est maintenant qu'il faut agir ; et ce, aussi bien au niveau des collectivités, des entreprises que des particuliers.

Pour ce faire, le Smival 47 a signé avec l'Ademe (Agence de l'environnement

et de la maîtrise de l'énergie) un accord cadre pour mettre en place un programme local de prévention des déchets. La démarche du syndicat se déroule en trois temps. Tout d'abord, un diagnostic du territoire prend en compte l'ensemble des Lot-et-Garonnais, que ce soit la population, les associations ou les organismes.

La seconde phase consiste en une concertation avec les acteurs du territoire, au travers de cinq ateliers thématiques autour de la gestion et la production de déchets.



CG47

Le compostage à domicile des déchets organiques (épluchures de légumes, fleurs fanées, tontes de pelouse ...) peut facilement être pratiqué par les particuliers. Réalisée dans un composteur ou en tas directement sur le sol, la fabrication de compost chez soi permet de faire maigrir d'environ 30 % la poubelle à ordures ménagères et d'obtenir en prime un humus utile pour les plantes !

À la suite de cette concertation, un programme a pu être élaboré. Quinze actions seront prochainement mises en œuvre : composter plus, réduire l'utilisation de produits dangereux, éviter le gaspillage alimentaire ou utiliser l'autocollant « Stop Pub »... Ce programme vise en premier lieu à réduire de 7 % la quantité d'ordures ménagères produites par habitant et par an d'ici 2017, soit environ 25 kg/habitant ; mais il cherche aussi à diminuer l'usage des produits dangereux pour l'environnement.

Le président du Smival 47, Jacques Bilirir, reconnaît le caractère « ambitieux » du programme mais reste confiant. Si les petits gestes individuels s'associent à un effort collectif, les résultats seront au rendez-vous. Aussi conclut-il par un appel qui s'adresse à chacun de nous : « *Compostage, réemploi, don, consommation responsable... chaque geste compte pour relever ce défi !* » ■



Régis Chambelland

Chaque année, les courriers non adressés correspondent en moyenne à 31 kg par foyer. Les imprimés publicitaires représentent 80 % de ces quantités, les journaux gratuits d'annonces 13 % et les publications des collectivités locales 7 %. L'autocollant Stop Pub permet de refuser de recevoir les publicités. En général, les informations des collectivités restent postées.

Écoquartier de Monplaisir à Sainte-Bazeille

L'autre façon de bien vivre

L'écoquartier de Monplaisir à Sainte-Bazeille s'inscrit dans une démarche de développement durable. Le programme de 129 logements, piloté par Val de Garonne Agglomération, est unique en Aquitaine. Les premières habitations seront disponibles courant 2014.

Quatre heures, au moment de la sortie de l'école. Léa enfourche son vélo et rentre tranquillement avec ses copines vers l'écoquartier de Monplaisir par la voie douce arborée. Ses parents sont toujours au travail, mais Clémentine, la mamie-d'à-côté, veille et prépare déjà les tartines de confiture pour le goûter. Jean, agriculteur à la retraite, taille les haies. Installé au rez-de-chaussée du petit collectif, il a proposé de participer à l'entretien des espaces verts. En réalité, Léa et ses parents vont devoir patienter encore quelques mois

avant de s'installer dans leur nouvelle maison de Monplaisir, avec les quelque 42 autres premiers résidents de l'écoquartier.

Ce nouveau quartier mise sur le développement durable et prône la diversité. Des thématiques que soutient Michel Esteban, vice-président en charge du Développement durable au Conseil général. Une diversité qui se décline dans l'organisation de l'espace : 40 % des 7 hectares seront consacrés à des équipements et à des aménagements collectifs (cheminements piétonniers ou semi-piétonniers paysagers, prairies, aires de jeux, allées arborées). Elle

s'exprime aussi à travers les personnes de différents horizons qui envisagent de s'y installer et qui pour l'instant participent aux réunions d'information : familles en activités, jeunes retraités ou seniors. Chacun pourra choisir son type

« L'écoquartier de Monplaisir à Sainte-Bazeille s'inscrit dans une démarche de développement durable. »

d'habitation : logements pavillonnaires, maisons mitoyennes ou petits collectifs. L'écoquartier opte pour des logements bio-climatiques, c'est-à-dire implantés nord-sud sans vis-à-vis, et équipés d'un système de récupération et de stockage des eaux pluviales. L'opération comptera à terme 129 logements, qui seront réalisés en quatre tranches, mais l'ensemble du quartier

sera prévégétalisé dès la première opération.

L'équipe de maîtrise d'œuvre Métaphore a synthétisé dans le projet deux années de concertation avec les différentes parties prenantes. Elle est l'interlocutrice privilégiée des futurs acquéreurs et les aide à concevoir leur logement dans le respect du cahier des charges. Objectif : tirer au mieux partie de toutes les possibilités de bien vivre qu'offre l'écoquartier.

Dans un contexte de rareté du foncier, l'opération parvient à offrir, grâce à l'implication financière des collectivités territoriales (près de 30 000 € du Conseil général pour l'étude et les aménagements paysagers), des parcelles de terrain à des prix adaptés aux ressources des ménages locaux. Un nouveau mode de vie s'offre alors à eux. ■

DES LOGEMENTS À LA CARTE

Accession classique à la propriété, location simple, location sociale, un large éventail de formules d'occupation des logements est envisagé à l'écoquartier Monplaisir. La location-accession permet notamment de s'engager sereinement dans l'acquisition de son logement. La redevance mensuelle comporte une quote-part de paiement anticipé du logement dont le prix peut être fixé au départ de manière définitive, le transfert de propriété étant reporté à la fin du contrat. Récemment réformée, cette formule convient surtout aux primo-accédants car elle ne nécessite qu'un faible apport initial, habituellement 5 % du prix de vente au titre du dépôt de garantie. Si l'accédant ne confirme pas à terme son option d'achat, la quote-part des redevances versées au titre du paiement anticipé du logement lui est remboursée mais parfois déduction faite d'une indemnité.



Métaphore

PISCINE DE NÉRAC



Rémi Chambelland



Rémi Chambelland

D'ouverte à couverte, il n'y a qu'un toit ! La piscine de Nérac a réussi sa reconversion pour le plus grand plaisir des usagers qui peuvent désormais en profiter toute l'année.

Heureux comme des poissons dans l'eau ! Les nageurs se sont très vite appropriés le lieu.

La nouvelle piscine couverte de Nérac accueille le public depuis début janvier. L'équipement conjugue sobriété du budget, solutions techniques novatrices et élégance de l'esthétique. Un projet issu du protocole de soutien aux équipements destinés à la baignade signé entre le Conseil régional et le Conseil général en 2009.

Les fruits du protocole baignade



Avec l'ouverture d'un ludoparc aquatique en 2009 à Nérac, la piscine de plein air faisait double emploi. La municipalité a donc souhaité la transformer en bassin couvert afin de la rendre utilisable toute l'année, notamment pour les scolaires. Le projet a été confié au cabinet d'architecte Po et Po qui a proposé de garder le bassin principal de 25 m et la tribune commune avec le stade voisin pour les refondre dans un nouvel ensemble.

Nicolas Lacombe, conseiller général de Nérac, peut être fier du résultat qui démontre qu'il est possible de transformer radicalement un équipement existant avec un budget de 4 millions d'euros.

Cette opération inscrite dans le protocole de baignade Conseil régional / Conseil général a donc été soutenue financièrement par les deux collectivités : respectivement 848 000 € et 300 000 €.

La convivialité du lieu

Comme pour rappeler sa vocation initiale, la nouvelle piscine assure une transition douce entre l'intérieur et l'extérieur. Les choix techniques adoptés contribuent à cette impression sereine et paisible du lieu. Les nombreuses vitres de la toiture et les larges baies vitrées périphériques traitées anti-UV distribuent généreusement une lumière tamisée. Le traitement acoustique

de la toiture de faible hauteur participe à la convivialité du lieu et à cette connivence recherchée avec l'eau. L'aspect le plus novateur réside dans le choix d'un revêtement en résine époxy et fibre de verre utilisé pour réaliser l'étanchéité du bassin et l'ensemble des aires de circulation.

Initiation à la natation

La piscine a vite été intégrée dans l'emploi du temps des établissements scolaires de la ville. Les quelque 500 élèves des écoles primaires et du collège bénéficient ainsi dans des conditions idéales de proximité des trente heures d'initiation prévues par l'éducation nationale. La structure constitue un réel pôle d'attrait pour l'ensemble des enfants de la communauté de communes. La pédagogie d'initiation développée par l'équipe des cinq maîtres nageurs se veut ludique et joyeuse. Elle associe aussi les instituteurs. C'est une « démarche basée sur l'envie et la confiance en soi », souligne Muriel Moroni, responsable du site.

Au-delà des scolaires, l'utilisation de la piscine s'élargit à d'autres publics et suscite de nombreuses initiatives. Une école municipale de natation est déjà en place et un club de natation sportive va s'ouvrir. À partir de début novembre, à l'initiative d'une maître nageuse, des stages d'initiation au sauvetage permettront à ceux qui le souhaitent de suivre ensuite la préparation au brevet de sauveteur-secouriste*. Enfin, pour les enfants de plus de 12 mois, un jardin aquatique, sous la responsabilité des parents, ouvre courant septembre. ■

* BNSSA : Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique.

700

C'est le nombre d'enfants scolarisés dans les écoles et le collège de Nérac amenés à pratiquer la natation dans le cadre de l'apprentissage scolaire.

« La piscine de Nérac sera la 1^{re} du département à proposer en novembre des stages de sauvetage permettant la préparation du BNSSA* »

724

C'est le nombre de licenciés dans les quatre clubs de natation du département (Agen, Marmande, Tonneins, Villeneuve). 525 ont moins de 18 ans.



Rémi Chambelland

Depuis sa rénovation, le gymnase du Mas-d'Agenais est redevenu le « temple » du sport scolaire. Les différents clubs de la commune l'utilisent aussi volontiers.

Le gymnase du Mas-d'Agenais

Le Département aide à la rénovation des bâtiments publics

Le diagnostic énergétique effectué en 2008 sur les bâtiments communaux du Mas-d'Agenais révélait le mauvais bilan énergétique du gymnase. Le bâtiment construit en 1991 ne comportait à l'origine aucune isolation, confirmant ce qu'en rapportaient les utilisateurs : « *un bâtiment glacial l'hiver et étouffant l'été* ». Le devis de remise à niveau, près de 360 000 €, soit l'équivalent du coût de construction initial du bâtiment, rendait

la rénovation impossible à envisager, la commune étant déjà engagée sur des travaux de remise aux normes sur d'autres bâtiments. Finalement, les travaux ont notamment pu être entrepris grâce à l'aide financière du Conseil général, plus de 90 000 €, au titre des équipements sportifs - gros aménagement. Les subventions de l'État et Val de Garonne agglomération ont permis de boucler le budget.

Le parti pris de l'architecte a consisté à concevoir une isolation par l'extérieur, permettant du même coup de transformer radicalement l'esthétique du bâtiment avec un bardage en bois de pin. Les 150 élèves des écoles primaires et les 400 élèves du collège ainsi que leurs professeurs ont repris avec plaisir possession des lieux. L'UNSS (Union nationale du sport scolaire) l'a investi pour

des activités parascolaires et des clubs l'utilisent en dehors du temps scolaire. La restauration du gymnase a donc insufflé un nouvel élan aux activités sportives. Daniel Borie, vice-président en charge du Sport, ne peut que s'en féliciter. Du fait de la qualité de son acoustique, le gymnase a même permis d'organiser un concert que les intempéries menaçaient d'annuler en extérieur. ■

EN BREF

COURSE À PIED

14 et 15 septembre, esplanade du Gravier, Agen : 35^{es} Foulées agenaïses. lesfouleesagenaises.com

MULTIACTIVITÉS

15 septembre, St-Pierre-

de-Buzet : Multirando. 05 53 77 05 34.

22 septembre, Gavaudun : Journée Sentez-vous sport. 05 53 77 05 34.

13 octobre, Lac de Passeligne-Pélissier, Agen : Journées Multiactivités. 05 53 77 05 34.

SPORT AUTOMOBILE

21 et 22 septembre : 29^e rallye régional de Bonaguil et 28^e rallye régional de Sauveterre-St-Front. 05 53 94 41 75.

2 et 3 novembre, Marmande : 15^e Slalom poursuite. 05 53 94 41 75.

RANDOONÉE PÉDESTRE

29 septembre : randonnée Agen-Pujols. 05 53 48 03 41.

COURSE D'ORIENTATION

Du 9 au 11 novembre, Mézin, Moncrabeau, Nérac et la Réunion : Championnat de France

sprint et Critérium national des équipes. 05 53 65 74 68.

AVIRON

11 novembre, Ste-Livrade-sur-Lot : 3^e journée de l'épreuve Tête de rivière. 05 53 01 17 01.

Galerie Égrégore

La maison des artistes

À l'initiative de la galerie d'art Égrégore, l'ancien hôtel de Paris de Marmande a retrouvé une nouvelle vocation. Transformée en un lieu unique d'expression et de découverte de l'art contemporain, cette rénovation a été primée dans la catégorie Équipement touristique et de loisirs du 1^{er} Palmarès départemental d'Architecture et d'Aménagement du CAUE.

La restauration de la façade fond dans un nouvel ensemble l'ancien hôtel et le bâtiment voisin où la galerie a vu le jour. Le style d'origine de l'hôtel a été préservé. Sur l'une des façades, l'horloge familière aux Marmandais ne décompte plus les heures bousculées des voyageurs mais celles plus voluptueuses

d'une plongée dans des trésors de l'art contemporain. Le réaménagement intérieur a su tirer partie de manière ingénieuse des possibilités du bâti existant et offre une grande diversité d'espaces : un hall spectaculaire aux allures de proue de navire, invitation au voyage vers 18 salles plus intimes où chaque artiste bénéficie d'un espace personnalisé. La galerie regroupe dans un cadre associatif de nombreux artistes habités par la même passion de l'art. Certains grands artistes y ont été révélés, à l'instar de Sébastien Jean, sculpteur et peintre vaudou haïtien qui devrait prochainement exposer à la biennale de Venise et entrer à la Villa Médicis. ■

www.galerie-egregore.com

2^e Palmarès en 2014

Maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, mettez vos réalisations à l'honneur ! La 2^e édition du palmarès départemental de l'Architecture et de l'Aménagement se prépare pour 2014.

CAUE

PROMOUVOIR UNE ARCHITECTURE DE QUALITÉ

Le CAUE 47 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) a pour vocation de répondre gratuitement aux interrogations des porteurs de projets de construction, de réhabilitation ou d'aménagement, qu'ils soient privés ou publics. Composé d'architectes et d'urbanistes, de spécialistes de la maîtrise de l'énergie et de paysagistes, le CAUE 47 a pour

mission de : conseiller les particuliers et les collectivités territoriales dans leurs projets de construction et d'aménagement ; former les élus, les professionnels et les acteurs du cadre de vie à la connaissance des territoires ; informer et sensibiliser le grand public à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et à la dimension environnementale de leurs projets.



EXPOSITION CAUE - ÉGRÉGORE

Ces bâtiments qui embellissent la vie

Jusqu'au 27 octobre, une exposition présente les 15 projets primés du 1^{er} Palmarès départemental de l'Architecture et de l'Aménagement du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) à la galerie d'art Égrégore à Marmande, elle-même récompensée.

Sélectionnées par un jury présidé par Dominique Gauzin-Müller, critique d'architecture et rédactrice en chef de la revue *ÉcologiK*, 15 réalisations (10 lauréats et 5 mentions) sur 65 ont été primées au 1^{er} Palmarès départemental de l'Architecture et de l'Aménagement du CAUE 47. Chacune met en œuvre une démarche de construction ou d'aménagement durable.



CC47 - Xavier Chambelland

Les lignes épurées de la nouvelle mairie BBC (Bâtiment basse consommation) de Montpouillan parfaitement intégrée dans le bourg, la récente salle des fêtes de Moirax rappelant les séchoirs à tabac vernaculaires de la région, la nouvelle galerie d'art Égrégore de Marmande aménagée dans un ancien hôtel des années 30 et réversible en logements (*ci-contre*), la place des arcades de Monflanquin réaménagée valorisant le bâti de la bastide, la reconversion pertinente d'un corps de ferme en gîtes ruraux à Montagnac-sur-Auvignon, voici cinq des quinze lauréats.

La galerie d'art Égrégore à Marmande a remporté le prix Équipement touristique et de loisirs du 1^{er} Palmarès départemental d'architecture et d'aménagement du CAUE.

« Avec ce palmarès, nous avons voulu faire comprendre qu'une bonne réalisation est le résultat d'un travail d'équipe auquel concourent ensemble architectes, entreprises et commanditaires. Tous les projets présentés témoignent d'une volonté commune à ces acteurs d'offrir une qualité de vie à nos concitoyens », expliquent à l'unisson Nathalie Hérard et Pierre-Jean Fougeyrollas, directrice et président du CAUE 47. Afin de faire découvrir ces projets innovants réalisés dans le respect de l'environnement, susciter des envies d'entreprendre de manière comparable auprès d'autres propriétaires ou collectivités, le CAUE a organisé une exposition itinérante*.

Inaugurée en février dernier à Agen dans le cadre

du salon de l'habitat, elle était présentée en août au musée des bastides à Monflanquin. En septembre et octobre, elle fait escale à la galerie Égrégore de Marmande elle-même lauréate du palmarès. À cette occasion, un livret pédagogique sera édité à l'intention des scolaires et du grand public. Un architecte-médiateur du CAUE animera également des visites pour les collégiens et lycéens qui se rendent régulièrement à la galerie. Le 14 septembre, dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, une visite guidée gratuite est programmée et en novembre, l'exposition pourra être découverte à Meilhan-sur-Garonne. ■

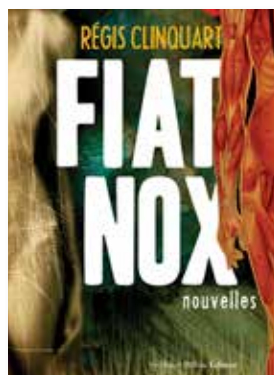
*Associations, collèges, lycées et collectivités peuvent l'emprunter gratuitement auprès du CAUE 47, 05 53 48 46 70.

MÉDIATHÈQUE

FIAT NOX

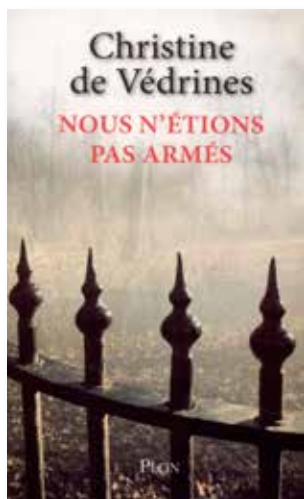
Régis Clinquart. Stéphane Million éditeur (Lagnac).
400 pages. 19 €.

Connu du grand public pour son premier roman *Apologie de la viande*, considéré par Éric Naulleau comme l'un des dix plus grands livres jamais écrits, Régis Clinquart s'illustre également depuis plus de 20 ans dans l'art de la nouvelle. Fiat Nox est une sélection des textes de fiction courts de l'auteur parus dans diverses revues littéraires et sur le web, ainsi que de très nombreux inédits. Ils sont fascinants, troublants, surprenants, étonnants, envoûtants... On y découvrira ou retrouvera ses thèmes de prédilection – le Mal, le couple, l'amour, le désir, les rapports sociaux, la culpabilité, la violence et la perte – traités dans une langue parfois sauvage, incandescente.



NOUS N'ÉTIIONS PAS ARMÉS

Monflanquin : l'incroyable récit d'une manipulation. Christine de Védrine. Plon.
315 pages. 18 €.



C'est un fait divers hors norme par l'ampleur de son préjudice moral et matériel, le profil de ses victimes, sa durée, 1997-2009. À travers ce témoignage, Christine de Védrine, celle qui a succombé à la manipulation mentale de Thierry Tilly avant d'alerter la justice au péril de sa vie, sort de son silence. Elle raconte les dix années du drame extraordinaire qu'elle a enduré avec onze membres de sa famille, toute génération confondue, de l'aïeule de 90 ans aux petits enfants de 30 ans.

VILLAGES ET CAMPAGNES DU LOT-ET-GARONNE

Marie-Claude Fayol. Les Éditions du bord du Lot. 100 pages. 25 €.

Lot-et-Garonnais, occasionnel ou permanent, touriste, professionnel en déplacement... cet ouvrage vous propose une carte postale des quatre saisons du Lot-et-Garonne. Ses paysages, ses monuments, ses curiosités, sa gastronomie... un peu de tout dans un vrac ordonné. Plus de 100 photos (en grande partie fournies par le Club Photo MGEN de Villeneuve) permettent de mieux connaître, ou de faire connaître, la qualité de vie de notre département rural.



RAYMOND SOUCARET OU LE TERROIR AU SÉNAT

De Francescas au Palais du Luxembourg. Stéphane Baumont. Éditions de l'ixcéa. 100 pages. 9 €.

Raymond Soucaret, ancien sénateur de Lot-et-Garonne de 1981 à 2001, a marqué la vie politique locale. Au fil de ses mandats, il occupa en effet les nombreuses fonctions que la démocratie représentative peut proposer à un citoyen passionné par « la chose publique ». Cet ouvrage, rédigé par son attaché parlementaire de l'époque Stéphane Baumont, permet de mieux appréhender l'histoire locale de l'Albret et du Lot-et-Garonne, tout en rendant hommage à l'homme politique, Raymond Soucaret.



ARCHÉO ET HISTOIRE EN ALBRET

Bulletin de la société archéologique et historique de l'Albret. N° 35. 84 pages. 25 €. Maison de la presse de Nérac, Barbaste, Layrac.

À (re)découvrir l'usine de chanvre à Nérac en 1892, le contrat de Montagnac – un événement de sociabilité entre catholiques et protestants en 1615, l'« Enrichissez-vous » d'Armand Fallières en 1901... L'histoire de l'Albret se livre un peu plus chaque année grâce aux bénévoles de la société archéologique et historique.



COUP DE CŒUR

NOUS AVONS AIMÉ...

Renaud Jean

Un homme, un engagement, une terre

Du 12 septembre au 10 janvier, les Archives départementales (place de Verdun, à Agen) proposent une exposition sur Renaud Jean. Cette rétrospective met en avant son itinéraire atypique, à partir de documents en partie inédits ou redécouverts, tirés notamment de ses fonds personnels et conservés aux Archives. Le Conseil général rend ainsi hommage à l'un des siens, puisqu'il a siégé presque sans discontinuer entre 1922 et 1961. Cette exposition est commentée les 14 et 15 septembre à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine.



Renaud Jean a été l'un des grands hommes politiques lot-et-garonnais de la première moitié du XX^e siècle. Il fut en 1920 l'un des premiers députés communistes à siéger à l'Assemblée nationale. Très vite, il assumait de grandes responsabilités nationales, qui le conduisirent à côtoyer sur la scène internationale des personnalités telles que Léon Trotsky. Fils de métayers, il était la voix principale des paysans et des petits propriétaires terriens. Son engagement fut total, tour à tour animateur de réunions publiques, de manifestations, chroniqueur hors pair, député combatif et éclairé à la Chambre des députés et sur le plan international, et communiste original osant critiquer la doctrine officielle de Moscou. Écarté de la scène nationale en 1945 par son parti, il lui resta cependant fidèle. Il se consacra dès lors à sa terre lot-et-garonnaise, à ses mandats locaux, et à la défense de la paysannerie.

La voix rouge des paysans

Pour le cinquantenaire de sa mort en 2011, les Amis du vieux Nérac et les Amis de Renaud Jean ont organisé à Marmande le colloque *Renaud Jean – l'homme politique et le tribun des paysans (1887-1961)*. Une partie des travaux constitue l'ouvrage *Renaud Jean – la voix rouge des paysans*. Les historiens ont bénéficié de l'ouverture des archives du PCF (Partie communiste française), de celles de l'Internationale communiste conservées à Moscou, et des fonds conservés aux Archives départementales.



Éditions d'Albret et Association des Amis de Renaud Jean. 552 pages. 22 €.

MAX LUMIÈRE, MÉDECIN PHOTOGRAPHE AUX TRANCHÉES

500 photos de la vie quotidienne des soldats dans les tranchées. Benoît Boucard. Ysec Éditions. 280 pages. 28 €.

Max Lumière, médecin aux tranchées chez les zouaves, était un esprit particulièrement curieux. Muni de son appareil photo, il a pris des clichés de tout ce qui était étonnant ou intéressant, au front comme à l'arrière. Il a ramené ainsi plus de 500 photographies concernant tous les domaines : les zouaves, bien sûr, mais aussi les autocanons de 75, l'artillerie, les animaux, la mort et le deuil, les jeux... La plupart des sites du front sont photographiés : Verdun, la Somme, le Chemin des Dames, le Mont-Cornillet, Pont-à-Mousson, le Matz, etc. Toutes les photographies utilisées par le lot-et-garonnais Benoît Boucard étaient inédites jusqu'à la publication de l'ouvrage.



OC
CI
TAN

Jean-Pierre Hilaire
06 76 47 32 12
jean-pierre.hilaire@wanadoo.fr

Abitat en Òut e Garona

L'empèri roman

Que'n vesèm la traça dambe los vestigis de bòrdas cossudas a Castèlculhèr.

L'edat mejana

Fruta de la rivalitat entre lo rei de França e d'Anglatèrra e de l'expansion demografica de vilas navèras encasteladas, aperadas bastidas, que brotèn com camparòus. Viana qu'ei la mièlher conservada. Tipicas de las vilas que son las arcadas e los ostaus de palhabard.

La campanha deu sègle XIXau

Qu'ei constelada de bòrdas, mas, maines dambe balets e sustot de colomèrs. D'aubuns que son de joïèus d'arquitectura mès a l'època que servivan enta hornir de colombina utilizada com engreish.

Lo sègle XXau

Qu'ei lo triomfe deu betum. N'ei un bon exemple lo teatre d'Agen, qu'estó lo permèr d'Euròpa en betum preconstrent. De barras d'abitacions de logatge moderat ocupan los barris de las vilas. La segonda mieitat deu sègle qu'ei marcada per l'aparicion de bastiments en hautor com la tor Victor-Hugo a Agen e d'ostalàs de metal e de veire com lo de la Securitat social.

Lo sègle XXIau

Las periferias de las vilas que revertan de mei en mei los « malls » americans sens anma. Peu campèstre, los neo-ruraus que botan de panèus solars suus teulats d'ancianas bòrdas o ben que's hen bastir d'ostaus de hust mei ecologics. Los molins de vent que s'arrevicolan peus toristas e los batèus de plasença corren lo canau lo long deu quau los ancians ostals d'esclusèrs e's logan. ■



La bastide de Vianne. La bastida de Viana

L'habitat dans le Lot-et-Garonne

L'empire romain

Nous en voyons la trace avec les vestiges de fermes cossues à Castelculier.

Le Moyen Âge

Fruit de la rivalité entre les rois de France et d'Angleterre et de l'expansion démographique des villes nouvelles fortifiées, appelées bastides, poussent comme des champignons. La mieux conservée est Vianne. Les cornières et les mai-

sons à colombage sont typiques des villes.

La campagne du XIX^e siècle

Elle est constellée de fermes, mas et domaines avec auvent et surtout de pigeonniers. Certains sont des joyaux d'architecture mais à l'époque, ils servaient à fournir la colombine utilisée comme engrais.

Le XX^e siècle

C'est le triomphe du béton. Un bon exemple est le théâtre d'Agen, qui fut le premier d'Europe en béton précontraint. Des barres d'HLM occupent les banlieues des villes. La seconde moitié du siècle est marquée par l'apparition d'immeubles en hauteur comme la tour Victor-Hugo à Agen et de grandes bâtisses de métal et de verre comme celle de la Sécurité sociale.

Le XXI^e siècle

Les périphéries des villes ressemblent à des « malls » américains sans âme. À la campagne, les néo-ruraux mettent des panneaux solaires sur les toits d'anciennes fermes ou se font construire des maisons en bois plus écologiques. Les moulins à vent renaissent pour les touristes et les bateaux de plaisance parcourent le canal le long duquel les anciennes maisons d'éclusier se louent. ■

TRI
BU
NES

LOT-ET-GARONNE
Conseil général

Groupe de la majorité

Les jeunes sont les premiers et les plus touchés par la crise économique et sociale. Durant des années au pouvoir, la droite n'a cessé d'occulter ce problème et, ainsi, maintenu notre jeunesse dans une précarité inacceptable.

François Hollande a au contraire choisi de faire de la jeunesse sa priorité et d'agir avec détermination et pragmatisme pour lui garantir le meilleur avenir possible.

Notre majorité partage cette prise de conscience et soutient ainsi le Gouvernement dans sa volonté de donner un horizon aux jeunes lot-et-garonnais.

La « Garantie jeunes » est une nouvelle mesure permettant de lutter contre l'isolement et la grande précarité des moins de 25 ans. Ce dispositif leur permettra, par le biais d'un contrat d'engagement réciproque, de bénéficier d'un accompagnement vers l'emploi et l'autonomie. Ils pourront également prétendre à une allocation pendant les périodes sans emploi ni formation. Il s'agit véritablement d'une mesure gagnant-gagnant destinée à des jeunes désireux de voir leur situation s'améliorer. Ses modalités de mises en œuvre reflètent l'équilibre qui anime la majorité départementale et nationale : une nécessaire solidarité envers les plus fragiles doublée d'une responsabilité légitime refusant l'assistanat et basée sur le contrat et la confiance en la jeunesse.

En Lot-et-Garonne, la mesure s'adresse dans un premier temps aux jeunes vivant sur le territoire marmandais. Elle devrait ensuite être étendue à l'ensemble du département.

Le Lot-et-Garonne a été retenu parmi les 10 territoires pilotes par le Gouvernement pour bénéficier de ce dispositif. C'est la reconnaissance incontestable d'un travail collectif entre notre majorité, l'État et les acteurs de l'insertion et de l'emploi notamment les Missions locales.

Nous faisons plus que jamais confiance en la jeunesse car nous n'oublions pas qu'elle représente la France et le Lot-et-Garonne de demain.

Majorité départementale, Hôtel du Département 47922 Agen cedex 9
05 53 69 42 72, lotetgaronnepourtous@cg47.fr

Groupe de l'opposition

Tout au long des congés d'été, les membres du gouvernement et les cadres du parti socialiste se sont exprimés sur la situation de la France. Et tout au long des congés d'été, les Français se sont légitimement interrogés : vivent-ils sur la même planète que nous ? Car à les entendre, la reprise est là, la production industrielle repart, la consommation reprend, la courbe du chômage va prochainement s'inverser. « Tout va très bien, Madame la Marquise... » Naïveté ou incompetence ? S'ils croient ce qu'ils disent, ils rêvent, mais s'ils ne le croient pas, ils mentent. Dans un cas comme dans l'autre, ils sont dangereux, car ils emmènent sans hésitation le pays dans le mur.

Hausses d'impôts sans commune mesure, explosion de l'insécurité encouragée par des discours laxistes, réformes coûteuses et inadaptées comme celle des rythmes scolaires (quand elles ne sont pas purement électoralistes, comme celle des modes de scrutins locaux)... Le gouvernement est déconnecté de la réalité et tente vainement de diluer les difficultés dans des artifices de communication dont nos concitoyens ne sont plus dupes.

Lucides, près des trois quarts d'entre eux affirment ainsi ne pas faire confiance au Président de la République. Eux ne vivent pas dans l'illusion, mais subissent la réalité au quotidien, confrontés aux effets conjugués d'une crise qui dure et d'une politique socialiste contre-productive.

La rentrée se profile déjà comme une nouvelle source de désillusion pour ceux qui croient encore aux engagements du candidat Hollande. La réforme des retraites va vraisemblablement déboucher sur une augmentation de la durée de cotisation et une hausse de la CSG. Le budget 2014 va sans aucun doute concrétiser des hausses d'impôts supplémentaires. La croissance et l'emploi semblent bien loin de remonter.

Loin des pirouettes gouvernementales et de l'enfumage présidentiel, les Français sont nombreux à réclamer maintenant ce changement qu'on leur promettait hier. On dirait bien, hélas, que ce n'est pas pour demain.

Groupe de l'opposition L'Avenir ensemble
Tél. : 05 53 98 52 00 / Fax : 05 53 98 52 09

SEPTEMBRE

Septembre

Lot-et-Garonne, salles du réseau Écrans47 : *Léo et Fred*, film à partir de 4 ans. Opération Ciné-mômes.

Jusqu'au 28 septembre

Nérac, Galerie des Tannerie : exposition *La Photographie n'est pas la réalité* ! du collectif Art

Form factory (du jeudi au dimanche de 14 à 18 h).

Jusqu'au 28 septembre

Agen, Chapelle du Martrou : exposition photographique *Jours ouverts* présentée par l'association « Exposante fixe ».

14 et 15 septembre

Villeneuve-sur-Lot : 3^e édition de Bastide en Fête à l'occasion des

Journées européennes du Patrimoine.

20 septembre

Boé, médiathèque, 17 h : rencontre et dédicace avec Christophe Léon, auteur de romans pour adolescents autour de l'environnement.

20 septembre

Boé, espace culturel François-Mitterrand, de 10 à 19 h : 2^e fête du miel.



21 septembre

Temple-sur-Lot, centre omnisport : Journée mondiale Alzheimer. Un service de bus gratuit est mis à la disposition des personnes ayant des difficultés pour se rendre au Temple : Nérac avec passage à Agen, Fumel avec passage à Villeneuve, Marmande avec passage à

Tonneins et Aiguillon. 05 53 47 90 67. france.alzheimer47@orange.fr

22 septembre

En Lot-et-Garonne : Journée du cheval. Pour découvrir les structures participant à la manifestation : journeeducheval.lfe.com.

Jusqu'au 28 septembre

Boé, médiathèque : expo-

sition photo d'Adeline Kelly autour de l'acte d'écrire. Point d'orgue le 14 pour les Journées européennes du Patrimoine (lecture de textes réalisés lors de l'atelier d'écriture).

28 septembre

Boé, médiathèque, 14 h 30 : atelier d'écriture avec Florence Dupin, association Bâtons de pluie.

Du 5 au 9 novembre à Tournon-d'Agenais

Stage Music Blues

Venez jouer à Tournon-d'Agenais avec les meilleurs « joueurs de blues » européens et américains ! Depuis 12 ans maintenant, l'association ABC / Blues Stations concerts permet à des passionnés de faire le « bœuf » avec des pointures de la discipline. Le stage est prévu du 5 au 9 novembre et concerne plusieurs disciplines : chant, harmonica, guitare, basse et contrebasse, saxophones, batterie, piano et orgue, violon, accordéon...

Cette année en plus des artistes habituels qui animeront les ateliers, l'invité vedette sera le guitariste-chanteur californien Nathan James accompagné de ses Rhythm Scratchers. Infos : <http://stagemusicblues.jimdo.com/>.

Inscriptions : blues.station@wanadoo.fr ou 05 53 40 72 14



Association ABC / Blues Stations

19 octobre à Marmande, Agen et Villeneuve

Les AVC en question...

L'AVC (Accident vasculaire cérébral) est une pathologie fréquente et grave. Il nécessite une prise en charge en urgence. Encore faut-il reconnaître les signes évocateurs. C'est pour sensibiliser et informer le grand public que le Cocerles 47 (Collège des cérébrolésés) et la DT-ARS 47 (Délégation territoriale de l'Agence régionale de santé) organisent une journée d'information à Agen, Marmande et Villeneuve-sur-Lot le 19 octobre. Pour les médecins, les infirmiers et les pharmaciens la formation est en septembre : le 20 à 19 h dans le Marmandais, le 21 à 9 h à la DT-ARS 47 à Agen, le 27 à 19 h à la mairie de Villeneuve. Idem pour les sapeurs-pompiers et les Parm (Permanencier auxiliaire de régulation médicale), le 30 à 19 h à l'Ifsi (Institut de formation en soins infirmiers) d'Agen. 05 53 98 83 32



OCTOBRE

1^{er} octobre

Agen, Cap'cinéma, 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30 : *Australie*, film de Jean Charbonneau. Connaissance du monde : à l'écran, le film – sur scène, l'auteur.

3 octobre

Mézin : colloque *20 ans de l'intégration en 1993... à l'inclusion* organisé par l'association Essor (page 6 et 7). Les festivités du 20^e anniversaire de la structure débutent fin septembre et sont ouvertes à tous.

5 octobre

Boé, médiathèque, 11 h : Valérie raconte.

5 octobre

Agen, parc naturel de Passeligne : Le Village Rose, organisé par le Comité féminin 47 dans le cadre d'Octobre rose. Au programme : démonstrations et activités sportives.



5 et 6 octobre

Nérac : 6^{es} Rencontres Chaland dont l'invité d'honneur est Serge Clerc. Les Rencontres fêteront les 75 ans de



Spirou. Au sommaire également : 6 expositions du 4 octobre au 3 novembre.

5 et 6 octobre

Villeneuve-sur-Lot, parc des expositions : 25^e

salon de l'écologie et de l'écohabitat Horizon Vert.



12 octobre

Boé, médiathèque, 14 h 30 : atelier d'écriture avec Florence Dupin, association Bâtons de pluie.

16 octobre

Boé, médiathèque, 14 h : atelier de découverte des oiseaux et d'illustration avec

Olivier et Élise Mansot (présents à la fête de la lecture).

19 et 20 octobre

Boé, espace culturel François-Mitterrand : Fête de la lecture.

26 et 27 octobre

Cancon : fête de la noisette.

Vacances de Toussaint

Lot-et-Garonne, salles du réseau Écrans47 : *Le Jardinier qui voulait être roi*, programme de deux courts-métrages d'animation à partir de 6 ans. Opération Ciné-mômes.

NOVEMBRE

Novembre

Lot-et-Garonne, salles du réseau Écrans47 : *Bovines*, documentaire à partir de 8 ans. Opération Ciné-mômes.

2 novembre

Boé, médiathèque, 11 h : Valérie raconte.

Du 8 au 21 novembre

Boé, espace culturel François-Mitterrand : salon d'automne de peinture.

9 novembre

Boé, médiathèque, 14 h : rencontre avec un auteur Manga avec l'association Pruneau en bulle.

12 novembre

Agen, Cap'cinéma, 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30 : *La Route 66*, film de Marc Poirel. Connaissance du monde : à l'écran, le film – sur scène, l'auteur.

Du 15 au 17 novembre

Marmande, espace expo : salon du chocolat.

Du 19 au 26 novembre

Boé, salle d'exposition Marcel-Dauriac : Tombol'art, exposition et tombola organisée par France Liberté.

Jusqu'au 25 novembre

Agen, église des Jacobins : exposition Art Elshout, Éloges de l'eau / Méditations picturales.



Retrouvez un plus grand nombre des dates et de manifestations sur notre site Internet : www.cg47.fr

VILLE DE
BOÉ
Lot-et-Garonne



**24^e FÊTE
DE LA LECTURE**

BOÉ
se livre aux animaux
19 et 20 octobre 2013

Entrée et animations gratuites
Espace culturel François Mitterrand
www.ville-boe.fr/fete-lecture

AGGLOMERATION AGEN
LOT-ET-GARONNE
Conseil général
www.cg47.fr

AQUITAINE
BANQUE, ASSURANCES ET BANQUE

Géant
Champion
AGEN - BOÉ

MARTIN DELBERT
mon élève

dans ma librairie

sudoku

Grille n° 3
septembre 2013 - difficile

En partant des chiffres déjà inscrits, vous devez remplir la grille de manière à ce que chaque grille, chaque colonne, chaque carré de 3x3, contiennent une seule fois les chiffres de 1 à 9.

Solution dans le 47magazine de novembre 2013

	7			4		6		
8	1		9			3		
		4				5		7
4					6		7	
	5		1	2		3		
	9		4					5
1		8				2		
		3			1		5	6
		5		6			1	

Solution de la grille n° 2
du 47magazine n° 23
de juin 2013

5	2	3	1	9	7	8	4	6
6	4	9	5	8	3	7	2	1
1	7	8	6	2	4	5	9	3
7	9	4	3	5	1	6	8	2
2	6	5	9	4	8	1	3	7
3	8	1	7	6	2	4	5	9
4	5	6	2	1	9	3	7	8
8	3	2	4	7	6	9	1	5
9	1	7	8	3	5	2	6	4

Saison 2013-2014

Permis de musée

Si, à vos yeux, les musées sont des lieux poussiéreux et les vieilles pierres un labyrinthe épuisant, le programme 2013-2014 de Permis de musée est fait pour vous ! « Drôles de visites », thématique retenue par le Conseil général et le réseau des musées et sites patrimoniaux, donne le « la » à des activités décalées, gothiques, fantasmagoriques... Cette année, l'opération place ainsi le patrimoine lot-et-garonnais au carrefour de la transmission et du divertissement. Ce subtil mélange est le résultat d'un



dosage délicat : une pincée de connaissances, une cuillerée de jeux et une once de fantastique pour satisfaire tous les visiteurs, des novices aux plus aguerris. Inscrivez-vous vite !

Inscriptions :
www.47magazine.cg47.fr

Du 28 septembre au 31 octobre

Il était une voix

Organisé par le Conseil général via la Bibliothèque départementale, ce festival est relayé sur le terrain par les 16 bibliothèques des communes d'accueil. Sa programmation composée de 16 soirées, gratuites et ouvertes à tous, s'échelonne du 28 septembre au 31 octobre. Les Lot-et-Garonnais peuvent ainsi, au plus près de chez eux, découvrir un conteur-comédien. Faiseurs de rêves et d'histoires, les 8 « beaux parleurs » de cette édition ont une renommée nationale et savent capter l'attention pour faire pénétrer l'auditeur dans leurs univers.



Lionel Antoni

Programme :
www.47magazine.cg47.fr

24 octobre à Villeneuve-sur-Lot

Journée du grand âge et de l'autonomie

Initiée par le Coderpa (Comité départemental des retraités et personnes âgées), la Journée du grand âge et de l'autonomie est un lieu d'échanges entre les personnes âgées et fragilisées, leurs proches, et les professionnels de l'aide et de la lutte contre la dépendance.

Cette année, la manifestation a lieu au parc des expositions de Villeneuve, le 24 octobre, dans le cadre de la Semaine bleue : journée nationale sur le thème Vieillir

et agir ensemble dans la communauté. Coordonnée par le Conseil général et la mairie de Villeneuve, elle s'articule autour de conférences, d'ateliers d'informations, de moments festifs...

